

Document à conserver par le joueur

La charte des interclubs jeunes

La participation aux interclubs jeunes est exclusivement ouverte aux élèves de la Smash tennis academy. Toute candidature doit être validée par le responsable de la compétition.

Pour s'inscrire et participer :

1. Le joueur et ses parents doivent remplir, signer et remettre le formulaire de participation aux interclubs.
2. Le joueur doit respecter les règlements du club et de l'AFT.
3. Le joueur doit assurer la bonne image de son équipe et de son club à domicile comme en déplacement.
4. Le joueur s'engage à être disponible par défaut à toutes les dates de rencontres.
5. Les joueurs du Team compétition sont prioritaires sur les autres élèves de la Smash.
6. Le joueur de 14 ans ou plus au 1er janvier, peut postuler pour jouer en équipe adultes le WE.
7. Le joueur ne peut pas être titulaire dans deux équipes à la fois.
9. Les parents s'engagent à communiquer avec ce formulaire, les dates des voyages scolaires ou autres activités exceptionnelles qui pourraient avoir lieu pendant la période des rencontres (avril à juin).

Avant la rencontre :

10. La composition de l'équipe est proposée par le capitaine en concertation avec ses joueurs. Cette démarche est faite à la fin de la rencontre précédente. Elle est soumise au responsable de la compétition qui la valide.
11. L'absence d'un joueur ne lui donne pas la priorité dans la composition suivante.
12. Le joueur doit être prêt à s'aligner, à titre exceptionnel, dans une autre équipe si l'intérêt sportif le demande.
13. Les parents sont responsables des navettes et sont appelés à communiquer entre eux leurs disponibilités.
14. En cas de qualification pour le tour final, la question de faire appel à un joueur d'extérieur doit se poser si c'est utile pour l'objectif sportif défini par les joueurs. Cette décision se prend entre les joueurs de base et le responsable de la compétition.

Pendant la rencontre :

15. Le joueur doit être présent durant toute la rencontre de son équipe, pas uniquement à son match. Il arrive au club 30 minutes avant le début de la rencontre. Il peut être libéré à partir de 17h avec accord du responsable.
16. L'alignement des joueurs est fait d'abord en fonction de l'objectif sportif fixé pour l'équipe par les joueurs et le coach. En fonction de l'évolution des résultats de l'équipes, la composition peut être modifiée pendant la rencontre. Ainsi, les joueurs ayant joués moins de matchs peuvent être favorisés. La composition de la paire de double est validée après les simples. Ces décisions sont de la responsabilité du coach.
17. Le joueur doit être conscient qu'il est possible de ne pas être aligner à chaque rencontre.
18. Les parents qui accompagnent lors d'une rencontre sont uniquement des spectateurs. Les encouragements sont les bienvenus. Toute intervention dans le déroulement d'un match, même avec les meilleures intentions, est interdite.
19. Le responsable des interclubs, le coach accompagnant pour les -9, -10 et -12 ans ou le capitaine pour les -14 et -16 ans sont les seuls officiels pouvant intervenir dans les litiges. En cas de doute sur une décision en déplacement, faites appel au délégué des interclubs de notre club.
20. A la fin de la rencontre, le joueur et ses parents, s'engagent à prendre le temps nécessaire pour boire le verre de l'amitié offert par le club à domicile, et généralement, également en déplacement. Ils saluent et remercient les adversaires ainsi que les officiels quelque soit le résultat de la rencontre et la qualité de l'ambiance de celle-ci.

Infos contact

TC La Réserve du Roseau (1042)
Tél : 02/372.18.18
Fax : 02/372.19.19
Email : info@leroseau.be
Site : www.leroseau.be

Délégué des interclubs
Thomas Mathot
GSM : 0495/158.759
Email : thomas@leroseau.be